



REPUBLICQUE FRANCAISE



DEPARTEMENT DES LANDES



COMMUNE DE MESSANGES

n° 2026-55

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL***SEANCE ORDINAIRE DU 26 MAI 2026***AFFAIRE N° 1 : DEMANDE DE PARTICIPATION 4L TROPHY**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six du mois de mai, à dix-huit heures trente.

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de MESSANGES dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **Mme Pascale CASTAGNET, Maire** pour la session.

Nombre de membres en exercice : 15  
 Nombre de membres présents et ayant votés : 14  
 Nombre de suffrages exprimés : 15

**VOTE :**

Main levée  Bulletin secret   
 - Pour : 15  
 - Contre : 0  
 - Abstentions :  
 - Nuls ou blancs :

Date de convocation : jeudi 21 mai 2026

**Présents :** CASTAGNET P, DUCRET-DESBIEY T, LAVIELLE G, COUDRAY J, BOUYRIE F, BOIREAU C, MAIA J, NABARRA P, RENGARD N, TORO L, NEDEY M, PREDHUMEAU P, LAUDOUAR E, BOUVART J.

**Absents excusés :** AROCENA U.

**Ont donné procuration :** AROCENA U à LAUDOUAR E.

**Secrétaire de séance :** BOUVART J

**Madame la Maire**

**PRESENTE** à l'assemblée le projet de Matthieu Destisons et Lilou Brethes, originaire de Messanges, qui participeront au 1<sup>er</sup> trimestre 2027 au 4L TROPHY. Il s'agit d'un raid étudiants organisé dans un but humanitaire à travers la France, l'Espagne et le Maroc,

**INFORME** l'assemblée que Matthieu Destisons et Lilou Brethes sollicitent une participation financière de la commune à leur projet.

**FAIT LECTURE** des termes du contrat de partenariat

**Le Conseil Municipal**  
**après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**DECIDE :**

**D'attribuer** une participation d'un montant de 200 €

**Dit** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget

**D'autoriser** Madame la Maire à intervenir sur toutes pièces et formalités y afférentes.

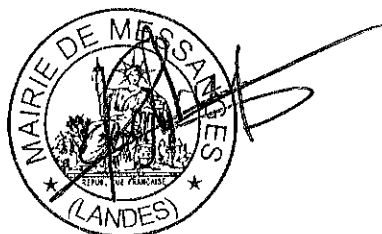


La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Pau ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département et de l'accomplissement des formalités de publicités requises.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.  
Pour extrait conforme,

La Maire,

Le secrétaire de séance



**Pascale CASTAGNET**

**Joelle BOUVART**



# CONTRAT DE PARTENARIAT

**Article 1:**

Ce contrat est établi entre d'une part ..... désigné par le parrainé et d'autres part..... *la Commune de Messanges représentée par Madame Castagnet* désigné par le sponsor. *Pascale, Maire*

**Article 2:**

Le parrainé s'engage par le présent contrat à promouvoir l'enseigne du sponsor, auprès du public de manière précise dans l'article 4, et ce pour une durée minimum de 1 an.

**Article 3:**

Le présent contrat est prévu sur la base d'un partenariat financier à la hauteur de..... *200€* ..... apporté par le sponsor.

**Article 4:**

Le parrainé s'engage à mettre des encarts publicitaires aux couleurs du partenaire sur la Renault 4L. Le sponsor devient ainsi un partenaire officiel d'un équipage du 4L trophy.

**Article 5:**

En cas de non-respect par l'une ou par l'autre des parties de l'une des obligations énoncées dans le présent contrat, celui-ci sera résilié de pleins droits huit jours après mise en demeure restée infructueuse.

Fait à: *Messanges*.....

Le...../...../..... en 2 exemplaires

LE PARRAINÉ

Pour l'association

.....  
Lu et approuvé

Signature

LE SPONSOR

Pour *Commune de Messanges*

Lu et approuvé

Signature